

N°19-06-077

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi 28 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir de F. SAGNIER), Président, suite à la convocation en date du 20 juin 2019.

Présents :

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. (reçoit pouvoir d'I. POURCHEL) ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; MAILLOT D. (reçoit pouvoir d'A. FOURNIER) ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. (reçoit pouvoir de M. WAVRANT) ; LECLERCQ E. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. (reçoit pouvoir de M. BRUGGEMAN) ; LEFEBVRE S. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de M. GARENAUX) ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. (donne pouvoir à J. BOUFFART) ; DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; FOURNIER A. (donne pouvoir à D. MAILLOT) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs GARENAUX M. (donne pouvoir à G. WYCKAERT) ; BRUGGEMAN M. (donne pouvoir à C. TELLIER) ; SAGNIER F. (donne pouvoir à C. LEROY) ; CROQUELOIS J.M. ; WAVRANT M. (donne pouvoir à J.C. COYOT) ; CORDIER A. ; FOURRIER B.

Absents :

Messieurs DUFOUR O. ; DELATTRE G. ; HOCHART J.L. ;

Monsieur Michel LHEUREUX est élu secrétaire.

**OBJET : RENOVATION DE LA SALLE DES SPORTS DU COLLEGE ALBERT CAMUS –
RESULTAT DES APPELS D'OFFRES – DESIGNATION DES ENTREPRISES
RETENUES - SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX ET MARCHES
CONNEXES**

Rapporteur : C. LEROY

Il rend compte de la décision de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) concernant la procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour la rénovation de la salle des sports du collège Albert Camus à Lumbres.

Le montant estimé des travaux est de 1 015 000,00 € HT.

La Commission d'Appels d'Offres, après avoir étudié les rapports d'analyse présentés par la maîtrise d'œuvre, a décidé d'attribuer les lots de la façon suivante :

Lot 1 – Gros-œuvre étendu : Entreprise NOVEBAT d'Alincthun pour un montant de 730.000,00 € HT

Lot 2 – Plâtrerie, menuiserie intérieure : Entreprise PHG de Nabringhen pour un montant de 73 000,00 € HT

Lot 3 – Carrelage, faïence : Entreprise ARDECO de Courcelles-les-Lens pour un montant de 32 191,78 € HT

Lot 4 – Peinture, signalétique : Entreprise SNP DE BACKER d'Ecques pour un montant de 41 981,20 € HT

Lot 5 – Sol sportif : Entreprise ARTDAN d'Aigremont pour un montant de 61 731,90 € HT

Lot 6 – Electricité : Entreprise EEB de Pont-de-Briques pour un montant de 75 374,21 € HT

Lot 7 – CVC : Entreprise BONNEL d'Ecques pour un montant de 115 000,00 € HT

Lot 8 – Photovoltaïque : Entreprise SUNVIE de Montrouge pour un montant de 33 800,00 € HT

Montant total des travaux : 1 163 079,09 € HT

Des marchés connexes sont encore à lancer par le biais d'une procédure adaptée, notamment :

- VRD
- Espaces verts

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les lots tels qu'énoncés ci-dessus,

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des marchés correspondants ainsi que toutes les pièces et actes nécessaires à leur bonne exécution (avenants, actes de sous-traitance, délégations de paiement,...) et

AUTORISE le Président à signer et à prendre toutes dispositions concernant l'ensemble des marchés connexes.

Pour extrait conforme
Le Président,

